



## L'édito

Au premier trimestre de l'année, nous faisons le bilan financier de la Commune et établissons le budget primitif. Celui-ci est séparé en 2 sections : le fonctionnement et l'investissement.

Cette analyse montre que l'effort de chacun de nos services a permis de contenir les dépenses de fonctionnement. Les recettes nous permettent de dégager un excédent de fonctionnement qui alimentera le budget d'investissement.

**Avec ce bon résultat nous pouvons établir le programme de travaux neufs pour 2013 et d'investissement** tout en nous autorisant à prévoir des opérations ultérieures ou imprévues .

Une consultation est en cours pour la réalisation d'un gros programme d'entretien de voirie qui couvrira une grande partie de nos voies communales. D'autres consultations sont également lancées pour des travaux de réaménagement intérieurs du gîte, la construction d'un local de stockage avec intégration de toilettes extérieures place de la mairie et l'étude d'agrandissement de la cantine scolaire, le tout pour améliorer le confort des utilisateurs et respecter les normes d'accessibilité.

Parmi les programmations retenues, je citerai pour 2013 :

- des travaux d'aménagement de voirie face au cimetière pour sécuriser l'entrée de celui-ci et réduire la vitesse sur cette portion,
- l'aménagement d'un arrêt de car scolaire rue des Forges (près du carrefour rue Manchette)
- le début des études en partenariat avec le syndicat d'eau et le conseil général pour l'enfouissement des réseaux filaires et la création d'un réseau séparatif eaux usées/eaux pluviales et la réfection de l'éclairage public sur toute la rue des Forges avec un début des travaux en 2014.

Toutes ces opérations seront réalisées malgré le désengagement financier de l'Etat qui prévoit le prélèvement de près de 5 milliards d'euro sur le budget des collectivités locales.

**Notre budget consacre une partie non négligeable de ses financements au fonctionnement de l'école, de la cantine**



**et au soutien des associations**, tissu social important dans notre commune.

Enfin je terminerai ce petit mot en vous invitant **à participer au grand rendez-vous annuel du comice cantonal que nous accueillons cette année**. Cette manifestation mettra en valeur le savoir-faire de nos exploitants agricoles et de nos artisans

locaux présents sur tout le week-end. Elle nous permettra d'apprécier la diversité du monde associatif de notre canton. C'est aussi l'occasion de passer un moment festif en famille. **Alors retenez dès à présent les 30-31 août et 1<sup>er</sup> septembre, et soyez nombreux à rejoindre l'équipe organisatrice.**

Bonne lecture à toutes et à tous, et après ces longs mois de pluie et grisaille, que ce bulletin vous apporte un rayon de soleil.

**Alain BESNIER**  
Maire



## Comice Cantonal

30-31 août et 1<sup>er</sup> sept 2013  
à la base de loisirs de Montbizot

Le Comice est organisé chaque année sur une des communes du canton et c'est donc après un intermède de 13 années qu'il sera de retour à Montbizot. Le Comice est une occasion unique de découvrir l'important et indispensable travail du monde agricole trop souvent oublié. Les agriculteurs de la commune seront à l'honneur pour nous faire découvrir leur passion.

**Lors de la balade de ferme en ferme à Montbizot du 29 septembre 2012, les participants ont pu découvrir les activités agricoles existant sur notre commune.**

Lors de ce week-end de comice, vous pourrez aussi retrouver nombre d'artisans et commerçants de la commune et du canton. Le programme vous sera distribué début juillet 2013.



après-midi Zumba - le 2 février, Loto - 9 février 2013 et l'agenda des soirées à venir...).

Le Comice de Montbizot s'adresse à tous pour que nous vivions de superbes journées. Venez nous rejoindre et apporter vos idées en contactant la Mairie (02 43 27 60 44) ou Pierre MAREAU (02 43 27 65 05).

A bientôt,  
**Le Bureau du Comice de Montbizot.**



Pour organiser et faire participer l'ensemble de nos concitoyens, l'association du « Comice de Montbizot » a été créée le 9 février 2012.

La constitution du bureau est la suivante: président

Pierre MAREAU, Vice-Président - Caroline EVRARD et Jean-Yves LEBLANC, Trésorier - Bernard SERGENT, Secrétaire - Jocelyne BESNIER, Secrétaire Adjointe - Virginie LAUMONIER.

Cette association regroupe aussi des membres qui s'investissent dans diverses commissions auxquelles vous êtes invités pour permettre la pleine réussite du Comice. **Un atelier décoration vient d'être créé pour mettre Montbizot en « Couleur ». Vous pouvez rejoindre cette équipe : rendez-vous, à 14 h 30, au local canoës, les 20 avril, 25 mai et 15 juin.**

Sur le site Web du Comice <http://comicemontbizot.canalblog.com> vous pourrez retrouver le compte rendu des festivités passées (Feux de la St-Jean - 23 juin 2012, balade de ferme en ferme 29 sep 2012, Soirée Potée Sarthoise - 10 nov 2012,

## Votre aide nous sera précieuse...

### Coupon-réponse

À déposer :

- à la mairie ou lors de la réunion publique du 26 avril 2013,
- le jeudi 9 mai 2013 au « Marché du Terroir » où nous serons présents pour toutes questions.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

N° Tél. : .....

**OUI, je souhaite intégrer l'équipe des bénévoles pour l'organisation du comice 2013 (Les 30/31 août et 1<sup>er</sup> septembre) et aider à :** (cocher la ou les cases de votre choix)

- L'installation des stands, du matériel, etc...
- Servir au repas du samedi soir.....
- Tenir un stand.....
- L'organisation du stationnement au parking.....



**Pour la sécurité de toutes et tous, il est impératif de respecter les limitations de vitesse. Le stationnement ne doit se faire que sur les emplacements réglementaires.**

## TRAVAUX

### Rue des Vignes

Pour sécuriser cette rue très passagère, un plateau surélevé a été aménagé ainsi qu'une zone 30. Le parking a été agrandi et propose 4 places de stationnement et une place « handicapé ». L'éclairage public réalisé auparavant a été amélioré au Hameau des Vignes.

Les réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement ont été séparés. Les riverains ont aussi procédé à quelques travaux (réseaux séparatifs, clôtures,...) dans le même temps.

Le coût total de l'opération s'élève à 312 889€ sur lequel la commune a reçu 40 000€ au titre de la dotation d'équipement.



### Rue Paillard Ducléré

A l'entrée du bourg, aux abords de la gare, un cheminement piéton avec la mise aux normes des trottoirs permettant la circulation des personnes à mobilité réduite a été créé ainsi que la plantation d'une haie basse. La voie est réduite et limitée à 5,50 m imposant de ce fait une réduction de la vitesse. L'éclairage sur le parking et aux abords de la gare a été amélioré.

Le coût du chantier s'élève à 100 267€. La commune a reçu une aide de 11 515€ au titre de la répartition des amendes de police octroyées par le Conseil Général pour les travaux liés à la sécurité routière.



### Parking de l'école

Les aménagements paysagers du parking ont été réalisés par les élèves du lycée agricole André-Provost de Brette-les-Pins, dans le cadre de leur formation. Ils étaient encadrés par Mrs Daniel Ventadour et Richard Ménager, enseignants au lycée. Les lycéens ont préparé le projet (plans d'implantation, études de prix, sélection des essences végétales) puis ont réalisé les plantations. Une convention a été signée entre la mairie et le lycée.

Les élèves de l'école de Montbizot pourront apprécier les floraisons au fil des saisons. Graminées, vivaces, bambous garnissent les abords des stationnements ainsi qu'un verger de pommiers et des bacs pour les cultures potagères.



## Les animaux errants :

**La divagation des chiens et chats est interdite.**

Le Maire de la commune de Montbizot souhaite rappeler que la divagation des chiens et des chats est interdite (art. 215.5 du Code Rural) car elle peut porter atteinte à la sécurité des personnes (risques d'accidents de la route, morsure) ainsi qu'à la salubrité publique (déjections canines, maladies).

Les chiens et les chats errants sur le territoire de la commune de Montbizot sont capturés par la société CANIROUTE sise à Saint-Saturnin. La société est capable d'intervenir 24h/24, tous les jours de l'année. Une fois ramassés, les animaux sont conduits à la fourrière, où ils sont gardés pendant une période de 8 jours ouvrés (art. L211-22 et L211.25 du Code Rural).

Au terme de cette période, l'animal non réclamé par son propriétaire est considéré comme abandonné et, peut-être, après un avis d'un vétérinaire proposé à l'adoption.

Tout chien restitué à son propriétaire doit être vacciné et tatoué. La restitution de l'animal ne peut avoir lieu qu'après le paiement de frais de fourrière, d'identification et de vaccination (art. L211.24 et L211.26 du Code Rural). De plus, des frais de capture seront demandés à tout propriétaire dont l'animal aura été ramassé par les services de capture.



## VIE SCOLAIRE : LES EFFECTIFS 2012 / 2013

Petite section	25 élèves	Mme TRICOIRE
Petite section / Moyenne section / grande section	28 élèves (6+12+10)	Mme CHARPENTIER
Moyenne section/grande section	28 élèves (16+12)	M. FROGER
Grande section / Cours préparatoire	26 élèves (13+13)	Mmes POISSON et MATHONEAU
Cours préparatoire / Cours élémentaire 1 <sup>re</sup> année	25 élèves (18+7)	Mme JEANDEL
Cours élémentaire 1 <sup>re</sup> année	26 élèves	Mme MENAULT
Cours élémentaire 1 <sup>re</sup> année / cours élémentaire 2 <sup>e</sup>	28 élèves (9+19)	Melle PAPIN
Cours élémentaire 2 <sup>e</sup> année / cours moyen 1 <sup>re</sup> année	28 élèves (13+15)	Mmes CABEAU et MATHONEAU
Cours moyen 1 <sup>re</sup> année / cours moyen 2 <sup>e</sup> année	28 élèves (21+7)	Mme LUCAS ET MATHONEAU
Cours moyen 2 <sup>e</sup> année	27 élèves	M. BIGOT
<b>Soit un total de :</b>	<b>268 élèves</b>	

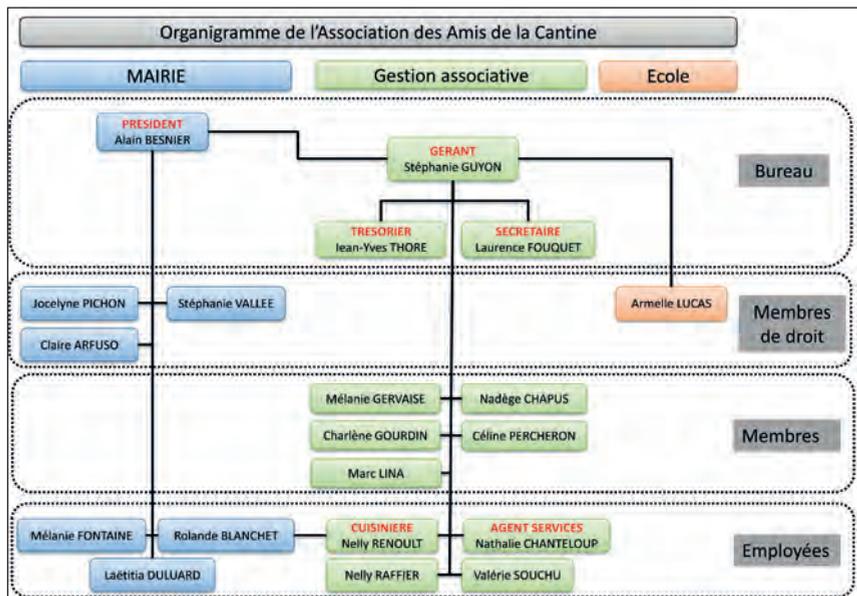
L'école est sous la direction de Mme LUCAS.

Les enseignants des classes maternelles sont secondés par **du personnel communal ATSEM** : Mmes CHEVALLIER Florence, PIERSON Christine, LESOURD Nelly et LUCAS Isabelle

Pour la rentrée 2013/2014, la prévision du nombre d'élèves est de 275 élèves.

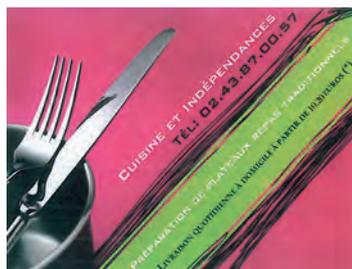
## Cantine Scolaire

Un nouveau bureau a été élu lors de l'Assemblée Générale de septembre 2012. L'organigramme ci-dessous présente les membres de l'association **des amis de la cantine** ainsi que les fonctions qu'ils exercent au sein de cette association.



## Repas à domicile

La société « Cuisine et indépendances » (Tél. : 02 43 87 00 57) est agréée par le Conseil Général. Les personnes souhaitant faire appel à ce service peuvent bénéficier d'aides sociales.



## TRAVAUX AU CAMPING

Les travaux au camping ont été réalisés avec l'aide du Pays du Mans et une participation financière de la Région dans le cadre du Contrat territorial unique d'un montant de 12 000 €.

Les travaux réalisés en 2011 et 2012 sont les suivants :

- Pose d'une clôture rigide,
- Rénovation du bloc sanitaire (peinture, installation d'un bac à linge et d'un lavabo pour les personnes à mobilité réduite, prises électriques, alimentation en eau chaude des lavabos)
- Installation d'une salle de jeux dans une pièce de la salle du Pont d'Orne
- Pose de barrières sécurisées avec portails pour la sécurité des enfants au niveau de la rivière de l'Orne Saonoise et de la route départementale 47.
- Achat et pose d'un panneau Camping Tourisme 2\*
- Fabrication par les ateliers « Estim » de panonceaux pour la numérotation des parcelles et de panneaux signalétiques,
- Achat d'un bureau et bibliothèque pour l'accueil

Il reste quelques travaux à réaliser afin de respecter le contrat territorial unique établi par le Pays du Mans pour que l'on puisse toucher intégralement la subvention. A venir :

- Projet de liaison piétonne entre le pont Roman et la borne « camping-cars »
- Panneaux d'information sur les végétaux du terrain de loisirs
- Construction d'une cale de halage pour la mise à l'eau des bateaux.

La Commune a pris une adhésion auprès du réseau ACSI pour figurer sur leur guide européen afin de faire connaître notre camping.

**Depuis 2011, on note une augmentation de la fréquentation en nuitées.**

Le Pays du Mans organise chaque année des réunions sur le tourisme entre professionnels et élus.



Fête de l'école



14 juillet



Course cycliste

## Quelques images d'évènements passés...

### Inauguration du lavoir du Pont d'Orne



La restauration du lavoir du Pont d'Orne a été menée à bien grâce à la participation bénévole de :

- Sylvère JUSSIEN et Steven ROUSSEAU de Ste-Jamme.
- Nicolas GOURDIN de Montbizot, le couvreur
- François RIGAULT et Maryvonne DESPRES de Montbizot Les matériaux ont été fournis par M. Martial GAULUPEAU pour les liteaux et M. Franck LEVEILLEAU pour une partie des voliges.

M. Michel RENAULT quant à lui a offert la planche de lavage sur mesure.

La commune a octroyé une aide financière de 250€ et la mise à disposition du groupe électrogène pendant toute la durée des travaux. Le coût total de la restauration de ce lavoir s'élève à 422,57 €.

#### Un petit historique de ce lavoir :

A l'origine, sur l'autre rive de la rivière « l'Orne Saosnoise » et sur les terres de la ferme appartenant à M. Marcel BUAILLON, ce lavoir a été emporté par les crues de janvier 1995 jusqu'au parapet du Pont de Pierre où il s'est fracassé. Suite à la demande de M. Gérard SECHET, le 3 mai 1996, M. BUAILLON en a fait don à la Commune de Montbizot pour le restaurer et l'implanter sur le terrain de loisirs et ce dans le cadre de la sauvegarde du patrimoine (les petits lavoirs de ce style étaient nombreux le long de l'Orne saosnoise). L'Association du Patrimoine a maintenant pour objectif la remise en état du lavoir situé près du Pont Napoléon.



8 mai



Feux de la Saint-Jean

### Remise de Médaille d'Argent

Le 6 juillet 2012, nous nous sommes réunis pour fêter la remise de la médaille d'argent à Madame Florence CHEVALLIER pour ses années passées au sein de l'école. Recrutée en qualité d'ATSEM, le 1<sup>er</sup> janvier 1997, elle a remplacé Mme Thérèse FRENAIS qui faisait valoir ses droits à la retraite à l'époque.



À l'école de Montbizot, Madame CHEVALLIER a travaillé avec 7 directeurs d'école et a connu trois maires différents de 1996 à nos jours.

Durant sa carrière, elle a su s'adapter aux divers changements de méthodes de travail ainsi qu'aux évolutions des services. Pour cela, elle a effectué de nombreuses formations.

Le 17 juin 2003 Madeline au grand bonheur de sa maman. Aujourd'hui, Adeline est scolarisée à l'école de Montbizot tout près du travail de sa maman.

Monsieur le Maire a eu le plaisir de remettre à Florence, la médaille d'argent, des fleurs ainsi qu'un cadeau avant de partager le verre de l'amitié.

## Les Aînés Ruraux

Les aînés ruraux du canton de BALLON sont partis pour une journée découverte du canton d'ALLONNES.

Ils ont été accueillis à ROUILLON au centre Vaujoubert :

- Une visite guidée par Sylvie du centre du parchemin et de l'enluminure. Connaissance très enrichissante sur la préparation des peaux pour la mise en œuvre du parchemin, puis explication de l'enluminure sur parchemin.

- Découverte du centre de formation agricole et de son robot de traite.

Ils se sont rendus à :

- CHAUFFOUR-NOTRE-DAME, pour visiter

l'église, son horloge et le château de MORTRAIX.

- FAY, visite de l'église et de l'ancien presbytère et le bourg.

- PRUILLÉ-LE-CHÉTIF : vue du château de la Manouillère, visite de la Maison des Abeilles, leçon sur la vie des abeilles, les problèmes du moment, dégustation.

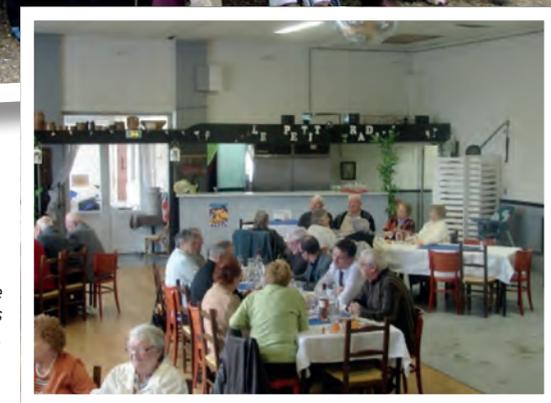
- Le Mans avec la découverte de l'église ST-LAZARE et ses fresques

- Arrêt à ALLONNES, visite du vieux bourg, puis visite de l'entreprise BIGOT, producteur de fleurs, enfin visite de l'église et centre bourg de SAINT-GEORGES-DU-BOIS

Retour à Rouillon, pour le verre de l'amitié avant de rejoindre vers 19 h 45, Montbizot



Les Aînés Ruraux de MONTBIZOT lors du repas du 5 décembre 2012.



## LOTO des aînés ruraux

Les aînés ruraux de MONTBIZOT organisent un loto, à la salle polyvalente, le 24 avril 2013.

Sont invités tous les retraité(e)s, adhérent(e)s ou non de Montbizot.

La participation est de 7€ pour 3 cartons.

A 18h30, un apéritif dînatoire sera offert.

Une participation de 7€ sera demandée aux personnes ne participant pas au loto.

Une tombola sera organisée pour tous les participants munis d'un ticket gratuit.

Pour une bonne organisation, inscrivez-vous début avril au plus tard.

## Recherche de famille de vacances

Pour permettre aux enfants de familles démunies de connaître la joie des vacances, le Secours Populaire recherche des familles prêtes à accueillir un enfant de 6 à 9 ans, 2 ou 3 semaines en juillet ou en août.

Il s'agit de recevoir le « copain des vacances » et de lui faire partager votre quotidien. Cette démarche de votre part pourrait permettre à de nombreux enfants de Loire Atlantique de venir passer quelques semaines loin de leur quotidien (des enfants sarthois sont accueillis dans



un autre département).

Si vous êtes intéressé(e)s, vous pouvez prendre contact au 02.43.85.01.28 ou au SPF, 128, avenue Félix-Geneslay au Mans.

Si vous ne pouvez pas accueillir un enfant, vous pouvez marquer votre solidarité en parrainant un enfant au travers d'un don pour financer des places en centre de vacances. Un reçu fiscal donnant droit à une réduction d'impôts de 75 % de votre don vous sera adressé.

## GYM VOLONTAIRE Sainte-Jamme / Montbizot



Le 17 septembre 2012, les cours de gymnastique volontaire ont repris au gymnase de Ste Jamme et à la salle polyvalente de Montbizot.

### Le lundi : les adultes au gymnase de Ste-Jamme

- 18 h 45 - 19 h 45 : avec Véronique JOUATHEL éducateur sportif
- 20 h 00 - 20 h 45 : Step
- 20 h 45 - 21 h 45 : Gym dynamique fitness avec Thierry Bulot, Brevet Professionnel Jeunesse & Sports.

### Le mardi matin : les seniors à la salle polyvalente de Montbizot

2 cours : 9 h 15 à 10 h 30 et 10 h 30 à 11 h 45 avec Véronique JOUATHEL éducateur sportif.  
Les seniors ont offert quelques danses aux personnes âgées de la maison de retraite.

### Le mercredi : les enfants au gymnase de Ste-Jamme

5 cours sont dispensés par Véronique JOUATHEL, éducateur sportif diplômée enfance et Petite enfance :

- 13 h 30 - 14 h 30 : 3-4 ans
- 14 h 30 - 15 h 30 : 4-5 ans
- 15 h 30 - 16 h 30 : 5-6 ans
- 16 h 30 - 17 h 30 : 7-12 ans
- 17 h 30 - 18 h 15 : 2-3 ans (petite enfance)



Tous les enfants trouvent un moyen de s'épanouir, prennent confiance en eux et peuvent s'orienter plus tard vers un sport plus compétitif.

Nous étions présents au Forum des Associations organisé par la maison des projets du centre social de Ballon le dimanche 23 septembre à St-Jean d'Assé.

Nous sommes une équipe de bénévoles qui siège au bureau. Nous aidons les éducateurs sportifs dans leur projet et dans le fonctionnement des cours pour enfants qui demandent beaucoup d'attention.

## C'est au programme de 2013...

	Associations	Manifestations
08/05	CCAS	Repas des Anciens
	ACPG / CATM	Défilé
09/05	MJC	Marché du terroir
	CDF	Vide-Grenier
24/05	patrimoine	inauguration du sentier d'interprétation
25/05	Club cyclo	Concours de boules
25/05	APE	Repas dansant (barbecue)
	Association musique	Concert Salle polyvalente
01/06	ESTIM	Portes ouvertes
	Association pêche	Fête de la pêche (La Douve)
08/06	MJC	Gala de danse
	CDF	Méchoui (St-Jean-d'Assé)
22/06	Comice 2013	Feux de la St-Jean (Terrain de loisirs)
30/06	APE	Fête de l'école
13/07	Commune	Feu d'artifice
14/07	ACPG / CATM	Défilé
14/07	CDF	Vide-Grenier
30/08	Comice 2013	Loto
31/08 et 01/09	Comice agricole 2013	MONTBIZOT EN FETE
01/09		Forum des associations
27/09		Patrimoine : Conférence sur le travail du chanvre (Salle du Pont d'Orne)
11/10	Patrimoine	Conférence sur le travail du chanvre (Salle du Pont d'Orne)
09/11	CDF	Pot-au-feu (Ste-Jamme)
11/11	ACPG / CATM	Défilé
15/12	CDF	arrivée du Père Noël (Salle polyvalente 15 h)

### Pour de plus amples renseignements, voici la composition du bureau :

Présidence : Hélène Guillouet  
Vice-présidente : Lili Choplin  
Trésorière : Marcelle Lanceleur  
Secrétaire : Nathalie Maillard

**Hélène Guillouet & le Bureau**

# BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

**Qui ?** → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

**Pourquoi ?** → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

**Comment ?** → Deux possibilités s'offrent à vous :

## → PAR INTERNET

1 - Créez votre compte sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr).

Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.

2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.

3 - Allez dans la rubrique «catalogue des services», cliquez sur «les démarches», puis, dans la zone «recherche» tapez «recensement citoyen en ligne».

4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

## → À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

Le service d'assainissement vous informe

## Les lingettes, c'est pour la poubelle !

Les canalisations d'eaux usées sont souvent appelées «tout-à-l'égout», mais on ne peut pas tout y jeter. Le service assainissement rencontre souvent des dysfonctionnements liés à la présence d'objets indésirables qui bouchent les canalisations, notamment les lingettes achetées dans le commerce.

### **CES LINGETTES NE SONT PAS BIODÉGRADABLES À COURT TERME**

**Il est donc demandé à tous les usagers du réseaux d'assainissement de jeter les lingettes ou chiffons avec les ordures ménagères et non dans les sanitaires.**

## ÉTAT CIVIL année 2012

### NAISSANCES :

BALAVOINE Rachel, née le 29 janvier 2012  
CHOLIERE Juliette, née le 4 février 2012  
LAMBERT Ryan, née le 14 avril 2012  
SOUCHU Brayan, né le 15 avril 2012  
OLIVIER Margot, né le 25 mai 2012  
POIRAUDEAU Lucy, née le 11 juillet 2012  
CHAUVIÈRE Timéo, né le 12 juillet 2012  
LE GUENNEC Tyméo, né le 17 juillet 2012  
PEAN Maëlys, née le 18 juillet 2012  
BETTON Alwena, née le 8 août 2012  
GOULLENCOURT Naël, né le 20 septembre 2012  
MAILLET Lucile, née le 2 octobre 2012  
GALMARD Léa, née le 31 octobre 2012  
BIDON Mathis, né le 5 novembre 2012  
AUFFRET Azélyls, née le 26 novembre 2012  
BRUNET Malia, née le 7 décembre 2012

### MARIAGES :

PAPIN Stéphane & HANTZBERG Emilie, le 2 juin 2012  
LEMONNIER Kévin & MONNIER Virginie, le 30 juin 2012  
BEUCHER Laurent & MOTTIER Aline, le 30 juin 2012  
BUSSON Guillaume & JARDIN Claudine, le 30 juin 2012  
MORISSEAU Frédéric & AVICE Gaëlle, le 7 juillet 2012  
RICHARD Ludovic & ROUSSEAU Stéphanie, le 28 juillet 2012  
SALLE Sébastien & MORICEAU Candy, le 22 septembre 2012

### DÉCÈS :

MONTAROU Roger, le 10 janvier 2012 à Sillé-le-Guill. (88 ans)  
LOUVEAU Bernard, le 21 janvier 2012 à Beaumont/Sarthe (84 ans)  
MATRAT Jacques, le 25 février 2012 à Montbizot (63 ans)  
DAOUDAL Marie, le 4 juin 2012 au Mans (80 ans)  
GYPTEAU Germaine, le 12 juin 2012 à Le Mans (92 ans)  
GOUPILLE André, le 22 juin 2012 à Allonnes (82 ans)  
GOMAS Maurice, le 16 juillet 2012 au Mans (83 ans)  
HOUSLET Denise, le 1 août 2012 à Pt-l'Abbé (Finistère) (84 ans)  
MORISSEAU Joël, le 26 août 2012 à Courceboeufs (45 ans)  
MONCEAU Robert, le 28 août 2012 à Le Mans (61 ans)  
MEREAU André, le 3 septembre 2012 à Le Mans (80 ans)

## A retenir...

### Informations mairie

#### • Horaires d'ouverture :

- Lundi, mardi, mercredi et samedi de 8 h 45 à 11 h 45
- Jeudi et vendredi de 8 h 45 à 11 h 45 et de 14 h à 17 h 30

- Téléphone : 02 43 27 60 44
- Fax : 02 43 27 86 03
- e-mail : [mairie.montbizot@wanadoo.fr](mailto:mairie.montbizot@wanadoo.fr)

Le **secrétariat de Mairie** peut vous aider dans vos démarches administratives (inscription sur listes électorales, carte grise, passeport, carte d'identité, déclaration de travaux, permis de construire...)

### Point Poste

Place de la mairie

- Du mardi au samedi de 9 h 00 à 11 h 45

### Les urgences

Les pompiers : **18** ou **112**

La gendarmerie : **17**

Le SAMU : **15**

Le centre anti-poison : **02 41 28 21 21**

Pharmacie : **0825 12 03 04**

Ce bulletin, préparé par la commission «Communication, Bulletin», est tiré à 700 ex.

Directeur de la publication : Alain Besnier

Mise en page, impression et photographie de couverture :

Cemjika Pao - Le Mans - (06 21 52 87 05 - [cemjika.pao@orange.fr](mailto:cemjika.pao@orange.fr))